

Beyrouth, le 9 juillet 2019



Éveil Sportif et Artistique 2019-2020

Chers Parents,

Nous reprenons l'organisation des Activités Parascolaires "Éveil Sportif et Artistique" (**E S A**), espérant par ce moyen offrir à vos enfants quelques possibilités d'éveil, de détente et d'épanouissement.

- Ces activités sont facultatives. Elles sont proposées aux élèves de la 12^e à la Troisième et commenceront pour les 12^e à partir du lundi 21 octobre et pour les autres classes à partir du lundi 14 octobre 2019 et prendront fin le vendredi 29 mai 2020.
- **Les activités sportives (à part le basket-ball et le mini-basket), la gymnastique et les activités des arts martiaux ainsi que l'école de musique ont lieu au Collège Notre-Dame de Jamhour, les lundis de 15h00 à 16h30, tandis que les activités artistiques et éducatives, le basket-ball et le mini-basket ont lieu au Collège Saint-Grégoire les mardis de 14h30 à 16h00.**
- Le transport est assuré du Collège Saint-Grégoire au Collège Notre-Dame de Jamhour (cf. circulaire). Au retour des autocars ramèneront ceux qui le veulent à des points de descente précisés sur la fiche d'autocar ci-jointe. (Tout détail concernant l'autocar doit être réglé avec le Service des transports).
- **Les voitures familiales doivent attendre les élèves les lundis au parking 6 et 7 du Grand Collège à partir de 16h25. Tandis que les mardis au parking du Collège Saint-Grégoire à partir de 16h00.**
- L'élève s'inscrit normalement à une activité pour une fois par semaine. **Toutefois il est possible de s'inscrire à 2 activités ayant lieu 2 jours différents; dans ce cas, remplir 2 fiches-réponses et payer 2 cotisations.**
- Nous répondons, en général, au désir des élèves quant au choix de l'activité. Néanmoins, les places étant limitées dans certaines activités, il serait préférable que l'élève choisisse, par ordre de priorité, deux ou trois parmi elles. Nous tâcherons de l'intégrer à l'une ou l'autre suivant les places disponibles.
- La priorité est donnée aux élèves désireux de continuer une activité commencée l'année précédente. Dans certaines activités, différents niveaux sont envisagés et la progression de l'élève lui permettra de passer d'un niveau à l'autre.
- Le changement d'activité ne peut se faire qu'exceptionnellement en cours d'année; d'où la nécessité de bien réfléchir avant de faire son choix.
- Une évaluation continue de l'apprentissage de l'élève est prévue tout au long de l'année.



I.	<u>Activités Artistiques</u>	<u>Classes concernées</u>
	• Danse classique (filles) (1) • Arts plastiques (2) • Théâtre	de la 12 ^e à la 3 ^e de la 12 ^e à la 3 ^e de la 8 ^e à la 3 ^e
II.	<u>Arts Martiaux</u>	
	• Kick boxing (1) • Kung Fu (Wu Shu) (1) • Taekwondo (1)	de la 12 ^e à la 3 ^e de la 12 ^e à la 3 ^e de la 12 ^e à la 3 ^e
III.	<u>Gymnastique</u>	
	• Gymnastique Sportive	de la 12 ^e à la 3 ^e
IV.	<u>Activités Sportives</u>	
	• Mini-Basket • Mini-Football • Mini volley Ball • Basket-ball • Football • Tennis • Natation • Tennis de Table	de la 11 ^e à la 8 ^e de la 11 ^e à la 8 ^e de la 9 ^e à la 8 ^e de la 7 ^e à la 3 ^e de la 7 ^e à la 3 ^e de la 7 ^e à la 3 ^e de la 7 ^e à la 3 ^e de la 10 ^e à la 3 ^e

V. Atelier d'ingénierie avec Bildits (5):

Cet atelier présente, par la théorie et la pratique, le monde de la construction en expérimentant les bases de l'ingénierie.

Tout au long de l'atelier (*de 18 séances sur l'année*), l'élève construira sa propre maison en utilisant de vrais matériaux en miniature, et en suivant les procédés de construction réels [notions de topographie, fondation, structure de béton, béton armé..].

Public : élèves de la 8^e à la 4^e

Déroulement : 18 séances par groupes de 15 élèves

de 15h à 16h30 à raison d'un jour par semaine (*qui sera précisé ultérieurement*)

VI. Activités Éducatives

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Langues : Anglais, Espagnol, Italien | de la 11 ^e à la 3 ^e |
|--|---|

VII. École de musique

Elle est rattachée au Collège Notre-Dame de Jamhour, offre un enseignement musical spécialisé qui porte sur les matières théoriques et pratiques habituelles : 30 minutes de cours individuel et 30 minutes de Solfège (en groupe). À la fin des études et après avoir passé avec succès ses examens, l'élève a droit à un diplôme reconnu par l'état.

- | | |
|--|--|
| • Éveil musical (3) | de la 12 ^e à la 11 ^e |
| • Orgue (4) | de la 10 ^e à la Terminale |
| • Guitare (4) | de la 10 ^e à la Terminale |
| • Guitare électrique (4) | de la 10 ^e à la Terminale |
| • Flûte traversière ou à bec, Trompette, Saxophone, Clarinette (4) | de la 10 ^e à la Terminale |
| • Piano (4) | de la 10 ^e à la Terminale |
| • Batterie (4) | de la 10 ^e à la Terminale |
| • Violon, violoncelle, Viola, Contre basse (4) | de la 10 ^e à la Terminale |
| • Batterie (4) | de la 10 ^e à la Terminale |
| • Oud, Nay, Percussion orientale (4) | de la 10 ^e à la Terminale |

- (1) L'élève doit avoir sa propre tenue qui est disponible dans les magasins de sport.
- (2) Cette activité nécessite du matériel qui coûtera 110 000 L.L. pour toute l'année (disponible au Collège Notre-Dame de Jamhour).
- (3) La cotisation à cette activité est de 380.000 LL pour l'année (en un seul versement).
- (4) La cotisation à l'école de musique est de 660.000 LL pour l'année (en deux versements).
- (5) Coût de participation : 380 000 L.L. (matériel compris)

COTISATION PAR ACTIVITÉ

- La cotisation par activité est de 380 000 L.L. pour toute l'année
Cette somme sera réglée en un seul versement au premier trimestre.
- L'autocar est facultatif.
La cotisation selon les circuits sera réglée en deux versements (cf. fiche d'autocar).

INSCRIPTION

- Remplir la fiche-réponse.
- Remplir la fiche d'autocar (s'il y a lieu).
- L'inscription se fait en même temps que les formalités d'enregistrement.

Remarque

En cours d'année un éventuel désistement de la part de l'élève ne peut donner droit au remboursement.

Pièces jointes à cette lettre :

- Une liste des activités
- Une fiche-réponse
- Une fiche d'autocar en plus de la navette du Collège Saint-Grégoire à Jamhour.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Mlle Alice Keyrouz** au Grand Collège.

Chargée de l'Éveil Sportif et Artistique



Beyrouth, le 9 juillet 2019

Éveil Sportif et Artistique 2019-2020

FICHE-RÉPONSE

- Prénom et NOM : Classe et Section :

- Prénom du père :

- Activités choisies (*par ordre de préférence*)

1-

2-

3-

Faites-vous partie du mouvement scout?

Oui ☐

Non ☐

Tél : Domicile
Cellulaire
Bureau

Signature des Parents